

« POUR L'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE EN FRANCE, DES ARCHIVES, DES TÉMOIGNAGES... »

Marc EHRHARD - EMPAN, n°25, mars 1997, p.69-72

C'est en 1990, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de Roland Assathiany, que quelques un de ses amis, des anciens et des pionniers du secteur de la rééducation, ont pensé qu'il était temps de laisser une trace, si possible cohérente, de l'époque qu'ils avaient vécu avant, pendant ou juste après la seconde guerre. Ils œuvraient au départ pour l'accueil, la prise en charge et l'éducation d'enfants et d'adolescents « en danger moral », « délinquants » ou dits « inadaptés ». Ils ont contribué à créer des valeurs qu'ils voudraient transmettre. Ils sont témoins d'une époque et d'expériences qu'ils ne voudraient pas voir tomber dans l'oubli. Ils le feront d'autant mieux qu'ils demeurent présents dans ce champ d'actions.

Ces personnes ont pris l'initiative d'une première rencontre, largement ouverte à tous ceux et celles qui, dans l'ensemble du pays, seraient intéressés par une telle démarche : ainsi nous sommes nous retrouvés à une quarantaine à Bordeaux, en mai 1993. S'y trouvaient aussi de jeunes chercheurs en histoire ; devant eux, nous osions sans complexe nous nommer des « diplodocus », espèce en voie de disparition, mais prête à passer le témoin. Ils nous ont peut-être empêchés de rester accrochés au mythe du glorieux pionnier...

A la suite de cette initiative s'est créée une association : le Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée (CNAHES). Cette association s'est donnée les objectifs suivants :

- créer un centre de repérage, de recueil, de conservation et d'exploitation des archives de ce secteur,
- recueillir les témoignages des premiers acteurs du secteur de la protection de l'enfance et de l'adolescence,
- contribuer à la diffusion et à la valorisation des études, des recherches et des enseignements sur ce sujet,

- transmettre ce patrimoine aux acteurs d'aujourd'hui et de demain. Des archives... Après avoir signé une convention avec l'Université d'Etat d'Angers (le 9 juin 1995), le CNAHES fait fonctionner, dans les locaux de la Bibliothèque Universitaire, un Centre des Archives de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence (le CAPEA), qui est devenu son instrument de travail. Deux années de mobilisation ont déjà donné des résultats très probants, 1 km linéaire d'archives sont aujourd'hui dans les rayonnages, d'autres fonds sont attendus. Parallèlement, certains de nos correspondants régionaux repèrent activement des fonds d'archives, se préoccupent de les sauvegarder et en font dresser les inventaires. Ces inventaires sont centralisés au CAPEA d'Angers. Un premier financement des opérations a été rendu possible grâce à un don de la Fondation d'Entreprise du Crédit Coopératif, bientôt complété par une subvention du ministère des Affaires Sociales et du ministère de la Justice et par d'autres allocations exceptionnelles. Cependant nous recherchons un financement stable et pérenne qui doit, à notre avis, reposer sur l'intérêt suscité par notre initiative et par le fruit que tireront les personnes et les institutions de leur coopération à nos travaux. C'est la raison pour laquelle nous sommes aussi très attachés aux adhésions individuelles qui marquent l'engagement des éducateurs ayant joué ou jouant encore un rôle dans ce secteur. Nous voulons assurer ainsi un fonctionnement régulier du CAPEA que nous souhaitons ouvrir à un large public de professionnels, d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs à la rentrée 1997 (novembre).

Des témoignages...

Le CNAHES a commencé par encourager le développement de réunions régionales. Cette démarche repose sur une conviction : « l'histoire de la rééducation n'est pas nationale, mais d'abord régionale. C'est lorsqu'on aura fait plusieurs histoires régionales de la rééducation, lorsqu'on aura analysé dans chaque région la manière dont s'articulent le secteur privé et le secteur public... la manière dont se règlent les équilibres entre Justice, Santé, Education Nationale... la manière dont les régions échangent entre elles, communiquent ou s'ignorent... que l'on appréhendera complètement l'histoire de la construction de la rééducation ».

Cinq journées régionales ont déjà eu lieu : Dijon (8-9 octobre 1993), Rennes (11- 12 mars 1994), Strasbourg (18-19 novembre 1994), Lille (1-2 décembre 1995), Nancy (19 novembre 1996). Ces rencontres ont d'ores et déjà débouché sur la rédaction de documents qui cherchaient à en rendre l'esprit et la spécificité et que le CNAHES souhaite publier. Les prochaines journées régionales se dérouleront pour la deuxième fois à Dijon les 2 et 3 avril 1997. D'autres rencontres sont prévues prochainement à Toulouse, à Bordeaux, à Angers et nous l'espérons à Montpellier.

Par ailleurs, le CNAHES a tenu à Angers, les 19 et 20 janvier 1996, ses journées nationales sur « les accords ARSEA-ANEJI de mars 1958 ». Les prochaines journées du CNAHES se tiendront aussi à Angers les 22, 23 et 24 mai 1997 sur le thème : « Femmes d'éducateurs / éducateurs femmes ». A ces occasions se réveillent de vieux souvenirs, les archives d'époque sont comparées avec les témoignages, des tensions réapparaissent, des choses cachées resurgissent, les jugements d'après-coup sont plus distanciés, les valeurs de fond sont mises à jour avec plus de sérénité, bref, la mémoire se travaille.

Des archives et des témoignages à valoriser...

Le CNAHES a co-organisé un colloque sur « le scoutisme et les débuts de la rééducation 1945-1954 », qui a eu lieu à Vaucresson les 17 et 18 mars 1994, ainsi que deux journées d'études sur « les premières écoles de service social et les premières écoles d'éducateurs », qui se sont déroulées le 10 février 1995 et le 9 février 1996 au Cédias-Musée social.

La valorisation de nos activités est déjà cultivée lors de nos différentes manifestations, grâce à la collaboration amorcée avec des instituts de formation ou des organismes de coordination du secteur. A Dijon et à Nancy, nous avons travaillé dans les locaux du CREA I ; les journées de Rennes et de Lille ont eu lieu dans leurs IRTS respectifs ; le CNAHES-Alsace est domiciliée au CREA I et entretient des relations étroites avec la PJJ. Nos journées à Angers se sont déroulées et auront lieu à l'IFRAMES : les élèves de troisième année avaient réalisé avec l'aide d'Eric Pierre, un des historiens du CNAHES, une exposition qui circule dans les écoles. Les élèves-éducateurs s'étaient montrés aussi enthousiastes que les anciens d'échanger avec eux leur foi dans l'avenir de notre profession.

Des archives et des témoignages à valoriser... ... et à transmettre

La transmission du patrimoine aux acteurs d'aujourd'hui et de demain est, pour nous, capitale : comment donc associer à notre démarche militants et responsables associatifs, gestionnaires du secteur public ou privé, fonctionnaires des instances de contrôle et de tutelle, magistrats, travailleurs sociaux, partenaires des milieux économiques, syndicalistes et surtout, les éducateurs de base, ces gens qui vivent au jour le jour et au long cours, aujourd'hui comme hier, une relation humaine vraie avec d'autres, perdus ou excités, débiles ou violents imprévisibles, sans foi ni loi, ou, tout simplement, qui ne peuvent se faire entendre ?

Comment passer, d'une tentative de dialogue entre chercheurs et acteurs-témoins d'un passé révolu, à un projet qui associe les uns et les autres aux acteurs d'aujourd'hui, qui sont, nous le constatons tous les jours, de plus en plus sensibilisés à l'histoire de notre secteur ?

Un premier travail en commun a montré aux anciens combien il est urgent de sensibiliser le milieu de l'éducation spécialisée à la conservation des archives. Par ailleurs, nous avons appris combien il est important de réfléchir sur le sens de notre action passée ; réfléchir, donc se distancier par rapport à ce que nous avons vécu. C'est ici que l'interrogation des chercheurs-historiens nous est précieuse. Ils travaillent avec le temps, avec les archives inventoriées et rassemblées, ils nous renvoient des questions, débusquent des fausses évidences, ce qui nous amène les uns et les autres à faire un travail de mémoire.

L'exercice présente des limites : les plus anciens témoins ne sont pas aussi disponibles qu'on aurait pu le penser. A la retraite, ils n'en sont pas moins pris dans un rythme de vie différent. De plus, lorsqu'ils se rencontrent autour de thèmes qui naguère les avaient mobilisés, ils se trouvent soumis à des émotions qu'ils ont du mal à maîtriser. Les chercheurs quant à eux, entraînés à un travail méthodique et rigoureux et bien décidés à « trouver ce qu'il cherchent », interrogent et parfois interprètent crûment des événements infiniment complexes, autrefois « vécus en situation » à l'intérieur de relations souvent difficiles, dans des institutions lourdes et complexes.

Et comme prévu, « diplodocus », ils se raréfient...

Le simple fait d'avoir eu l'idée de sauvegarder un si riche patrimoine moral et culturel, en vivifiant les archives par un apport critique avec des témoins vivants, est déjà un exploit.

Si nous ne sommes pas éternels, nous travaillons à laisser des traces : le CAPEA s'enrichit de jour en jour, et des groupements régionaux commencent à en constituer des relais précieux au niveau local ; nos rencontres donnent lieu à des comptes-rendus, bientôt à des publications. Des premiers matériaux pour la recherche peuvent être d'ores et déjà envisagés (bases de données sur les premières générations d'acteurs professionnels et bénévoles, portraits individuels, cartes et répertoires régionaux des établissements, services et structures de coordination à différentes époques, tableaux chronologiques des équipements, classifications et nosographies, bibliographies, etc.).

Des pistes de travail s'offrent me semble-t-il à nous, qui pourraient réunir acteurs du présent, historien-chercheurs et témoins du passé.

Il faudrait par exemple repérer, à travers l'histoire des cinquante dernières années, les pratiques d'éducation spécialisée, les options et les valeurs qui les ont inspirés, et en faire l'histoire. Une histoire qu'il nous faudra situer dans son contexte institutionnel, économique, social et politique. En effet, aucune action éducative n'aurait pu perdurer sans un minimum de cadre institutionnel qui la soutienne et la garantisse : ce fut la tâche, irremplaçable, du secteur associatif – naguère appelé « privé » - d'en assurer les bases et le développement. Ce secteur comprend aujourd'hui une multitude d'établissements et de services en tous genres, qui émaillent le secteur des inadaptés et des handicapés en France.

Pour soutenir l'action concrète conduite auprès des inadaptés, la mise en oeuvre d'un minimum de cadres institutionnels requiert des moyens budgétaires et donc des décisions de gestion économique, qui demande une attention éthique et des choix politiques de plus en plus pointus. Aujourd'hui comme hier, ces moyens doivent permettre l'instauration de relations humaines entre éducateurs et inadaptés et l'installation de supports concrets de l'éducation. Ainsi, l'histoire de la professionnalisation des éducateurs, celle de leur formation technique et humaine, celle des accords de travail et des conventions collectives, impliqueront les syndicats d'employeurs et d'employés, les instituts de formation, les universités, les ministères...

A l'histoire des pratiques d'action éducative auprès des inadaptés, et de leur progressive institutionnalisation, il faut ajouter celle des rapports entre le secteur associatif, qui en supporte en France la plus grande charge, et l'Etat, dont le rôle politique et économique n'est plus à démontrer. Une sorte de répartition des compétences semble s'être établie entre ces associations et l'Etat : aux associations, aux établissements et au personnel qu'elles gèrent, la prise en charge des besoins individuels et collectifs des personnes et des populations en « souffrance sociale » et la mise en oeuvre de services adéquats pour éduquer et prévenir ; à l'Etat la planification, la répartition et le contrôle de l'utilisation des ressources publiques.

Nous pourrions ainsi étudier comment s'est faite, au fil des années, la jonction entre les pratiques et les projets éducatifs qui leur donnaient sens sur le terrain, et ceux qui étaient soutenus par les Conseils d'administration des associations ou grandes fédérations d'oeuvres. Il faudrait pour cela prendre en compte la grande diversité dans la composition des noyaux de fondateurs selon les régions: notables, industriels, philanthropes, congrégations religieuses, médecins, juristes..., ainsi que les pratiques et les influences dont ils étaient porteurs : scoutismes, JOC, JEC, patronages et oeuvres...

Le CNAHES me paraît aujourd'hui être un enjeu important. Je pense qu'il serait utile de savoir comment, par la force des choses et au-delà du pluralisme idéologique et institutionnel qui caractérise le secteur de l'éducation spécialisée, s'est peu à peu forgée une approche commune et laïque des valeurs universelles, fondées sur les droits de l'homme, qui se situe, maintenant, au-delà des anciens clivages entre l'Eglise et l'Etat.

Les tensions, autrefois courantes, entre le secteur privé et le secteur public, qui datent de l'époque où le Tout-État était encore qualifié d'Etat-Providence, semblent actuellement dépassés. Le milieu associatif et l'Etat découvrent une nouvelle manière de se situer l'un par rapport à l'autre, et de coopérer. Partenaires du même champ d'action, chacun doit, au moment des décisions, prendre la mesure de la diversité des enjeux et des convictions. Il serait donc intéressant de faire l'histoire de ces rapports, dès lors que se confrontent des logiques de gestion et les logiques d'éducation, et que se creuse le fossé entre le « politiquement possible » et les droits imprescriptibles de la personne humaine.

Ce serait un bel enjeu que d'apprendre à faire une histoire des valeurs morales et éthiques qui ont traversé notre secteur, et qui continuent à alimenter, sous d'autres formes, les actions éducatives actuellement conduites. Quel champ immense à explorer, si divers en modèles d'exercice des responsabilités, en visées éthique et politique, dans une société démocratique éprise de valeurs de justice sociale et de solidarité !

Les fractures sociales qui se dessinent à l'horizon rendent plus urgentes les tâches de prévision à effectuer en une période où se font plus rares les ressources financières restant disponibles pour l'action préventive et éducative et sociale auprès des inadaptés et handicapés. Des choix douloureux guettent tous les secteurs de la vie sociale et pas seulement - il s'en faut - celui des inadaptés, handicapés. Il est devenu difficile de distinguer aujourd'hui entre l'exclu et l'inclus qui serait à l'abri. La question du lien et de la cohésion sociale n'est plus réservée aux spécialistes de l'éducation ou de l'action sociale. En revanche, ceux-ci, riches d'une expérience de cinquante années, ont un important patrimoine à transmettre qui pourrait s'avérer particulièrement utile dans les années qui viennent.

Associer chercheurs, acteurs du présent et témoins du passé pour réinterpréter des pratiques et des politiques d'éducation spécialisée, par un travail d'histoire, c'est peut-être donner sens aux enjeux sociaux actuels.

Le CNAHES s'y attelle et vous y invite.

* * *